

Publié le 12 décembre 2024

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID : 025-212502587-20241209-2024082-DE



Département du Doubs

Commune de FRANOIS

N°2024/076

Code Postal 25770

Bureau Distributeur FRANOIS

.....
EXTRAIT

Du registre des délibérations du Conseil Municipal

**Arrondissement de
BESANCON**

Séance du 09/12/2024

Canton de Besançon 1

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf du mois de décembre, le Conseil Municipal de la commune de FRANOIS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Émile BOURGEOIS Maire, en session ordinaire.

**Nota – le Maire certifie que
la convocation a été faite le
04/12/2024 et que le nombre
des membres en exercice est
de dix neuf.**

Présents : 15

Mmes GILLET, DELESSARD, SIMON BOUVRET, DUBOIS, BORRINI, PRALON, SANDER, LECLERC, TANNIERES ;
MM. BOURGEOIS, BAULIEU, MOUTON, HENRIOT, DUMORTIER, PONS.

Procurations de vote : 4

Thomas HOUSSIN à François PONS, Sébastien COUDRY à Patrice MOUTON, Jean-Pierre LORY à Marine PRALON, Damien LAPOUGE à Martine DELESSARD

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 – 14 du code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Madame Geneviève SIMON BOUVRET, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

**CONVENTION POUR LA REALISATION DE TRAVAUX A CARACTERE
PEDAGOGIQUE DANS LA FORET COMMUNALE**

Rapporteur : Florent DUMORTIER

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet, développé par la commission cadre de vie- forêt, de réaliser un chantier de plantation de sapins dans la forêt communale.

Dans ce cadre la commune de Franois a souhaité faire appel au CFPPA de Chateaufarine pour la l'exécution de ces travaux. Ces chantiers ont un caractère essentiellement pédagogique et sont destinés à participer à la formation des apprentis et stagiaires en formation.

La convention annexée à cette délibération a pour objet de définir la nature des prestations en travaux forestiers qui vont être réalisés, l'encadrement des stagiaires qui vont participer au chantier et les modalités financières de ces travaux. Il s'agit d'un chantier de débroussaillage et plantation sur 0.5 Ha pour un montant total de 1100€ non assujetti à TVA.

Publié le 12 décembre 2024

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID : 025-212502587-20241209-2024082-DE



Il est donc proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver et autoriser la signature de cette convention de partenariat permettant la réalisation de ce chantier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- approuve les termes de la « convention pour travaux à caractère pédagogique proposé par le CFPPA de Chateaufarine »,*
- autorise M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention*
- autorise M. le Maire ou son représentant à signer le devis lié à cette convention*

Fait et délibéré, le 9 décembre 2024

Le Maire,

Émile BOURGEOIS.

